" L’un d’entre vous a-t-il fait un rêve ? " Alors, quiconque en avait fait un lui racontait ce qu’il avait vu en rêve. Et un matin, il nous a dit : " Cette nuit, deux personnes sont venues à moi et m’ont dit : " Pars ! " Je suis donc parti avec eux deux. "

Samurah ibn Jundub (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) demandait souvent à ses Compagnons : “ L’un d’entre vous a-t-il fait un rêve ? ” Alors, quiconque en avait fait un lui racontait ce qu’il y avait vu. Un matin, il nous a dit : “ Cette nuit, deux personnes sont venues à moi et m’ont dit : “ Pars ! ” Je suis donc parti avec eux deux et nous sommes arrivés près d’un homme allongé et sur lequel un autre homme se tenait debout. Ce dernier fracassait la tête du premier avec une grosse pierre. À chaque fois, il allait récupérer la pierre qui roulait çà et là. À peine était-il revenu, que la tête avait retrouvé sa forme initiale. Il recommençait alors ce qu’il avait accompli [comme supplice] la première fois. J’ai dit à mes deux Compagnons : “ Gloire à Allah ! Qui sont ces deux-là ? ” Ils me répondirent : “ Pars ! Pars ! ” Nous partîmes et nous arrivâmes près d’un homme allongé sur le dos. Un autre se tenait debout sur lui, un crochet en fer à la main, et lui lacérait un côté du visage, de la commissure des lèvres à la nuque, puis du nez à la nuque et enfin de l’œil à la nuque. Il procédait alors de même sur l’autre côté du visage. À peine en avait-il fini avec un côté du visage, que l’autre côté avait repris sa forme initiale puis il recommençait ce qu’il avait accompli [comme supplice] la première fois. J’ai dit : “ Gloire et Pureté à Allah ! Qui sont ces deux-là ? ” Ils me répondirent : “ Pars ! Pars ! ” Nous partîmes et nous arrivâmes devant une sorte de four. (Le narrateur pense que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a ajouté : “ On y entendait des bruits confus et des clameurs. ”) Nous avons regardé dans le four et nous avons aperçu des hommes nus et des femmes nues. Lorsque les flammes les atteignaient d’en dessous, ils hurlaient. J’ai demandé : “ Qui sont ces gens ? ” Ils me répondirent : “ Pars ! Pars ! ” Nous partîmes jusqu’à arriver à un fleuve (Le narrateur pense qu’il (sur lui la paix et le salut) a précisé : “ rouge comme le sang ”) où un homme était en train de nager alors qu’un autre, sur la berge, avait réuni un grand nombre de pierres. Après avoir ainsi nagé, ce nageur arrivait vers celui qui avait réuni les pierres et ouvrait la bouche une fois devant lui. Ce dernier y introduisait alors une pierre puis l’autre repartait nager. Chaque fois qu’il revenait vers la berge, il se voyait introduire une pierre dans la bouche. Je leur ai dit : “ Qui sont ces deux-là ? ” Ils me répondirent : “ Pars ! Pars ! ” Nous partîmes donc jusqu’à arriver près d’un homme à l’aspect répugnant, ou à l’aspect le plus répugnant que l’on n’ait jamais vu, qui attisait un feu autour duquel il s'activait. Je leur demandai : “ Qui est-ce ? ” Ils me répondirent : “ Pars !

Pars ! ” Nous partîmes jusqu’à arriver près d’un jardin à la végétation dense et verte, possédant toutes les couleurs du printemps et au milieu duquel se trouvait un homme si grand que je pouvais à peine voir sa tête dans le ciel. Autour de lui se trouvaient plus d’enfants que je n’en avais jamais vus auparavant. Je demandai : “ Qui est-ce ? ” Ils [les deux hommes] me répondirent : “ Pars ! Pars ! ” Nous partîmes donc jusqu’à arriver [finalement] près d’un arbre si immense et si beau que je n’en avais jamais vu ainsi jusque-là. Ils me dirent : “ Grimpe dessus ! ” Nous grimpâmes dessus jusqu’à atteindre une ville construite en briques d’or et d’argent. Arrivés devant la porte de la ville, nous demandâmes qu’on nous ouvre la porte, ce qui fut fait. Nous y entrâmes [et une fois à l’intérieur], nous rencontrâmes des hommes dont une moitié du corps était de la plus belle apparence qu’on pouvait voir tandis que l’autre moitié (du corps) était du plus vil aspect qui soit. Mes deux Compagnons ordonnèrent [à ces hommes] : “ Allez-vous immerger dans ce fleuve ! ” Il y avait en effet un fleuve qui traversait la ville et dont l’eau était blanche comme le lait. Ils s’y rendirent et plongèrent dedans. Lorsqu’ils revinrent vers nous, la partie abjecte de leur corps avait disparu et ils étaient devenus les plus beaux qui soient. Mes deux Compagnons me dirent : “ Ceci est le Jardin d’Éden [le Paradis] et cela ta position. ” Je levai mon regard et j’aperçus un palais semblable à un nuage blanc. Ils me dirent : “ Ceci est ta demeure ! ” Je répondis : “ Qu’Allah vous bénisse ! Laissez-moi y entrer ! ” Ils répondirent : “ Le moment n’est pas encore venu, mais tu y entreras bientôt. ” Je leur ai dit : “ Au cours de cette nuit, j’ai vu des choses étranges. De quoi s’agit-il ? ” Ils me dirent : “ Nous allons t’informer [de ce que tu as vu] : le premier homme que tu as rencontré et dont la tête était fracassée à coups de pierre est un homme qui a délaissé le Coran après l’avoir appris et qui ne se réveillait pas pour accomplir les prières obligatoires. Quant à celui que tu as rencontré ensuite et dont on lacérait le visage, de la bouche à la nuque, puis du nez à la nuque et enfin de l’œil à la nuque, il s’agit de celui qui sortait le matin de chez lui pour proférer des mensonges qui étaient ensuite colportés ici et là jusqu’à atteindre l’horizon. Concernant les hommes nus et les femmes nues qui se trouvaient dans ce qui ressemble à la construction d’un four, alors ce sont les fornicateurs et les fornicatrices. Quant à l’homme auprès de qui tu t’es rendu [et que tu as vu qui était] en train de nager dans le fleuve et à qui l’on faisait avaler des pierres, il s’agit d’un homme qui consommait l’intérêt usuraire (« ar-Ribâ »). À propos de l’homme à l’aspect répugnant qui attisait un feu autour duquel il tournait en courant, c’est Mâlik, le gardien de l’Enfer. Quant à l’homme très grand qui se trouvait dans un jardin, c’est Abraham (Ibrâhîm) - sur lui la paix -et les enfants autour de lui sont les nouveau-nés qui sont morts sur la nature originelle (« Al-Fiṭra », [c’est-à-dire : l’Islam]). Dans la version d’Al-Barqânî : “ … qui sont nés selon la nature originelle. ” [Le narrateur ajouta] Certains musulmans ont alors dit [au Prophète (sur lui la paix et le salut)] : “ Ô Messager d’Allah ! Qu'en est-il des enfants des polythéistes ? ” Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : “ Les enfants des polythéistes en font partie. ” [Les deux hommes ajoutèrent :] “ Quant aux personnes dont la moitié du corps était de la plus belle apparence et l’autre du pire aspect, ce sont des personnes qui mélangeaient à la fois des bonnes œuvres et des mauvaises actions mais à qui Allah a passé outre [et a pardonné]. ” D’après une autre version [d’Al-Bukhârî], le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : “ Cette nuit, j'ai vu deux hommes qui m’ont conduit vers une terre sainte. ” Il cita alors le reste du hadith avec ces ajouts : “ Nous partîmes jusqu'à arriver près d’un trou creusé dans un mur, ressemblant à un four, dont la partie

supérieure était étroite, le fond large, et sous lequel brûlait un feu. Chaque fois que les flammes montaient, les hommes nus et les femmes nues qui s'y trouvaient s'élevaient si haut qu'ils étaient sur le point d'en sortir. Lorsque le feu s'apaisait, ils y retombaient. " Dans cette version, il a aussi dit : " Jusqu'à arriver à un fleuve rouge comme le sang (cette fois, le narrateur n'a aucun doute) au milieu duquel un homme se tenait debout alors qu'un autre se trouvait sur la berge, avec devant lui des pierres. Le premier se dirigea alors vers la berge pour sortir du fleuve mais au moment où il voulut en sortir, le second introduisit une pierre dans sa bouche, le renvoyant ainsi là où il était (dans l'eau). Chaque fois qu'il tentait de sortir, il l'en empêchait en lui introduisant une pierre dans la bouche et ainsi il revenait là où il était. " Il ajouta également : " Ils me firent monter sur l'arbre et entrer dans une demeure si belle que je n'en avais jamais vu de semblable jusqu'à là. Et il s'y trouvait des vieillards et des jeunes hommes. " Il a aussi dit : " Quant à celui dont on lacérait la joue, c'est un menteur qui proférait des mensonges qui étaient ensuite colportés ici et là jusqu'à atteindre l'horizon. Il subit le châtiment que tu as vu et cela jusqu'au Jour de la Résurrection. " On trouve aussi dans cette version : " Celui que tu as vu dont la tête était fracassée à coups de pierre, c'est un homme à qui Allah lui avait permis d'apprendre le Coran, mais qui dormait la nuit en le négligeant et ne l'appliquait pas le jour. Il subira ce châtiment jusqu'au Jour de la Résurrection. La première demeure dans laquelle tu es entré est celle du commun des croyants, quant à celle-ci, c'est la demeure des martyrs. Quant à moi, je suis [l'Ange] Gabriel (« Jibrîl ») et voici [l'Ange] Michaël (« Mîkâ'îl »), lève donc la tête ! " Je levai ma tête et, au-dessus de moi, je vis comme un nuage. Ils m'ont alors dit : " Voilà ta demeure ! " J'ai demandé : " Laissez-moi y entrer ! " Mais ils me répondirent : " Il te reste un certain temps à vivre que tu n'as pas encore achevé. Lorsque tu l'auras achevé, tu pourras venir chez toi. " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Dans ce hadith, le Prophète (sur lui la paix et le salut) informe d'un rêve qu'il a fait durant son sommeil. Ensuite, il a raconté celui-ci à ses Compagnons après la prière de l'aube, comme dans certaines versions du hadith. Il nous informe donc sur lui-même en disant : Cette nuit, deux individus sont venus à moi et m'ont dit : " Pars ! " Je suis donc parti avec eux. Ils sont alors arrivés près d'un homme allongé, ou étendu sur sa nuque, tandis qu'un autre homme se tenait debout sur lui avec un rocher, c'est-à-dire : une grosse pierre, qu'il lui jetait dessus jusqu'à lui fendre la tête. La pierre revenait ensuite en direction de celui qui l'avait jeté et là il la reprenait pour la jeter de nouveau sur la personne dont la tête avait, entre-temps, retrouvé sa forme initiale. Ainsi donc, lorsque sa tête était revenue à sa place avant qu'elle soit fendue, celui qui avait jeté la pierre revenait encore une fois et faisait exactement ce qu'il avait fait la première fois. Il a dit : J'ai dit, avec étonnement, à mes deux Compagnons ce que j'avais vu de ces deux hommes : " Gloire et Pureté à Allah ! Qui sont ces deux-là ? " Ils me répondirent : " Pars ! Pars ! " Alors, nous partîmes et ils arrivèrent près d'un homme allongé sur le dos tandis qu'un autre se tenait debout sur lui avec un crochet en fer [à la main]. Il le lui posait sur un côté du visage et de là il lacérait le côté du visage [en partant de la commissure des lèvres] jusqu'à arriver à la nuque. Quand il avait terminé de lacérer l'un des deux côtés, il changeait de côté afin de lacérer l'autre côté du visage. Ainsi, il faisait sur le second côté ce qu'il avait fait sur le premier. Et lorsqu'il avait terminé de lacérer ce second côté, le premier côté lacéré avait repris sa forme initiale et était revenu comme il

était avant sa lacération. Et il refaisait cela comme lors de la première fois puis il revenait au second côté qui, entre-temps, était revenu à l'initial et il recommençait de nouveau ce qu'il avait accompli [comme supplice] la première fois. Et ainsi de suite, à chaque fois qu'il finissait de lacérer un des côtés l'autre revenait à l'initial. J'ai dit : " Gloire à Allah ! Qui sont ces deux-là ? " Ils me répondirent : " Pars ! Pars ! " Alors, nous partîmes et nous arrivâmes devant une sorte de four dont le haut était étroit et le bas large. En dessous de lui, on attisait un feu et on pouvait y entendre des bruits confus incompréhensibles. Alors, ils regardèrent ce qu'il y avait dans le four et ils aperçurent des hommes nus et des femmes nues. Des flammes les atteignaient d'en dessous d'eux et, quand elles les touchaient, ils hurlaient et ils criaient de sorte qu'on ne comprenait rien de ce qu'ils disaient. Ils cherchaient seulement à être délivrés du supplice qu'ils subissaient et dans lequel ils étaient. J'ai demandé : " Qui sont ces gens ? " Ils me répondirent : " Pars ! Pars ! " Alors, nous partîmes jusqu'à arriver à un fleuve de sang dans lequel ils virent deux hommes : un nageant dans le fleuve tandis qu'un autre se tenait debout sur la berge et pour qui on avait réuni un grand nombre de pierres. Ensuite, le nageur parvenait à l'homme qui était debout sur la berge. Là, il lui ouvrait sa bouche et y introduisait une pierre puis l'autre repartait nager. Ensuite, il revenait à lui à nouveau et, à chaque fois qu'il revenait à lui vers la berge, il lui ouvrait sa bouche et y introduisait une pierre. Et ainsi de suite. Je leur ai dit : " Qui sont ces deux-là ? " Ils me répondirent : " Pars ! Pars ! " Alors, nous partîmes jusqu'à arriver près d'un homme dont la vision était hideuse. Auprès de lui, il y avait un feu qu'il alimentait et autour duquel il s'activait afin de l'attiser. Je leur demandai : " Qui est-ce ? " Ils me répondirent : " Pars ! Pars ! " Alors, nous partîmes jusqu'à arriver près d'un jardin verdoyant dans lequel il y avait tous types de fleurs et au milieu duquel se trouvait un homme si grand que je pouvais à peine voir sa tête dans le ciel. Autour de cet homme se trouvaient tant d'enfants que je n'en avais jamais vus autant auparavant. Je demandai : " Qui est-ce ? Qui sont ces enfants ? " Ils me répondirent : " Pars ! Pars ! " Alors, nous partîmes jusqu'à arriver près d'un immense arbre. Je n'avais jamais vu auparavant d'arbre si immense et si beau d'apparence. Ils me dirent : " Grimpe sur cet arbre ! " Nous grimpâmes donc sur cet arbre. Là, ils se trouvèrent dans une ville bâtie en or et en argent. Ils demandèrent alors aux habitants de cette ville de leur en ouvrir la porte, ce fut fait et ils y entrèrent. Là, ils rencontrèrent des hommes dont la moitié de la constitution était du plus bel aspect que les yeux puissent voir tandis que l'autre moitié était du plus abject aspect que les yeux puissent voir. Les deux Anges dire alors à ces hommes : " Allez à ce fleuve et lavez-vous-y ! " En effet, il y avait un fleuve qui coulait dans la ville et son eau était comme du lait pur sans aucune aspérité. Il a ainsi comparé la blancheur de ce fleuve à celle du lait dont c'est la caractéristique [première]. Ils s'y rendirent et y plongèrent. Ensuite, ils revinrent vers nous et tout ce qui était laid et hideux en eux avait disparu. Ils étaient devenus les plus beaux qui soient. Puis, les deux Anges l'ont informé que cette ville n'était [autre que] les Jardins d'Éden et que c'était sa maison, celle dans laquelle il allait résider. Alors, il (sur lui la paix et le salut) leva à maintes reprises son regard vers le haut et il vit un palais semblable à un nuage blanc. Ils l'informèrent du fait que ceci était sa demeure, il les supplia et leur demanda alors de lui donner la permission d'y entrer. Mais ils ne lui autorisèrent pas d'y entrer car il lui restait encore un temps de vie à vivre. Toutefois, ils l'informèrent qu'il entrerait dans ce palais au moment où il atteindrait le terme de sa vie. Après avoir assisté à certains aspects des scènes de l'au-delà, il (sur lui la paix et le salut) leur dit : " J'ai vu des affaires étranges [au cours de cette nuit]. " Ensuite, il les questionna à leur sujet et dit : "Qu'est-ce que j'ai vu [au cours de cette nuit] ? " Ils lui dirent : " Nous allons

t’informer [de ce que tu as vu]. Quant au premier homme que tu as vu et dont la tête était fracassée à coups de pierre, c’est un homme qui a mémorisé [par cœur] le Coran puis l’a délaissé et n’a pas œuvré en conformité avec lui. Notamment, il dormait au cours des prières obligatoires et il rejetait ce que le Coran contenait après l’avoir pourtant appris [par cœur], et ceci est un immense crime. En effet, ce qu’il a vu laisse penser que le supplice induit est dû à son rejet car dès lors où il a rejeté la plus noble des choses, qui est le Coran, le plus noble de ses membres, qui est la tête, a été châtié. Quant à l’homme dont tu as vu qu’on lacérait un côté de son visage, il s’agit de celui qui proférait des mensonges qui étaient ensuite diffusés aux (confins et) extrémités de la Terre. Celui-ci a mérité ce châtiment du fait des conséquences de la diffusion de ces mensonges et des préjudices causés ajouté au fait qu’il a fait cela de plein gré et non sous la contrainte, ni de force. Quant aux hommes et aux femmes nus, que tu as vus dans ce four, ce sont les fornicateurs et les fornicatrices. L’à-propos de la nudité de ces personnes est qu’ils ont mérité d’être humiliés [en public]. En effet, parmi leurs habitudes, ils se cachaient dans les endroits isolés [afin d'accomplir leur forfait] et, de ce fait, ils ont été punis par cette atteinte à leur pudeur. Quant à l’homme auprès de qui tu t’es rendu qui était en train de nager dans le fleuve et à qui l’on faisait avaler des pierres, il s’agit de celui qui consommait l’intérêt usuraire (« ar-Ribâ »). Quant à l’homme dont la vision était répugnante, qui était assis auprès du Feu [de l’Enfer] et qui l’attisait, c’est Mâlik, le gardien de l’Enfer. Si sa vision est aussi répugnante, c’est uniquement afin d'ajouter du châtiment aux habitants de l’Enfer. Quant à l’homme très grand, celui qui se trouvait dans un jardin, c’est Abraham (Ibrâhîm) - sur lui la paix - et les enfants qui étaient autour de lui, ce sont ceux qui sont morts sur la nature originelle de l’islam avant [d’avoir atteint] la puberté ou qui sont nés sur la disposition naturelle de l'Islam puis ensuite sont morts avant [d’avoir atteint] la puberté. Certains musulmans ont alors demandé [au Prophète (sur lui la paix et le salut)] : “ Ô Messager d’Allah ! Qu'en est-il des enfants des polythéistes ? ” Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : “ Dans l’au-delà, le jugement des enfants des polythéistes sera comme le jugement des enfants des musulmans. Quant aux gens dont la moitié du corps était belle et l’autre laide, ce sont des personnes qui ont rassemblé à la fois des bonnes actions et des mauvaises actions de sorte que les bonnes actions se sont manifestées sous leur belle forme tandis que les mauvaises actions se sont manifestées sous leur forme laide. Qu’Allah leur pardonne et les fasse entrer au Paradis.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6604

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee